



Méningo-encéphalite verno-estivale – FSME

Qui devrait se faire vacciner contre la FSME transmise par les tiques ?

Les tiques peuvent être infectées par plusieurs microbes et transmettre des maladies. Les deux plus importantes sont la borréliose et la méningo-encéphalite à tiques, aussi appelée méningo-encéphalite verno-estivale (FSME). La borréliose (provoquée par une bactérie) peut être traitée par des antibiotiques. Par contre, il n'existe pas de traitement spécifique pour la FSME. Le vaccin FSME représente donc la seule solution pour se protéger efficacement contre cette grave maladie.

En 2019, les zones à risque d'encéphalite à tiques (FSME) ont été étendues à toute la Suisse, à l'exception des cantons de Genève et du Tessin. Dans ces zones à risque, les tiques porteuses du virus FSME sont particulièrement nombreuses. Par conséquent, la vaccination contre l'encéphalite à tiques est recommandée aux personnes de toute la Suisse qui sont à risque d'être exposées aux tiques par des activités de loisir ou professionnelles (séjour en forêt ou dans la nature).

Discutez avec votre pharmacien de la nécessité de vous faire vacciner contre la FSME. Il pourra vous fournir des informations plus détaillées et évaluer votre risque d'exposition.

Moment idéal pour la vaccination contre la FSME

La vaccination complète nécessite trois injections. Il est bien évidemment possible de se faire vacciner toute l'année contre la FSME. Le moment idéal pour recevoir la première dose est cependant l'automne afin que le vaccin puisse déployer tout son effet au printemps, lorsque démarre la saison des tiques. Les deux premières doses sont en général administrées à intervalle d'un mois. La troisième dose est administrée cinq mois après la deuxième dose. Un rappel est recommandé tous les dix ans, si le risque d'exposition persiste.

A quels effets indésirables faut-il s'attendre ?

La vaccination est très bien tolérée. Des réactions locales au bras, à l'endroit de la piqûre, sont observées sur une courte période chez environ un tiers des personnes vaccinées. Les réactions générales sont des maux de tête, de la fatigue, des nausées, ainsi que des douleurs dans les muscles et les membres. De la fièvre est parfois observée. Une réaction allergique grave survient très rarement.

La vaccination en pharmacie – en toute sécurité et sans complication

Dans plusieurs cantons de Suisse, les pharmaciens peuvent administrer le vaccin FSME à condition d'avoir suivi la formation complémentaire requise. Cette prestation est fournie rapidement, simplement et en toute sécurité.

Profitez de l'offre de votre pharmacie et faites-vous vacciner – sans rendez-vous et après avoir bénéficié de conseils directement sur place.

Vous trouvez sur le site www.vaccinationenpharmacie.ch la liste des pharmacies qui vaccinent.